



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 17 juillet 2019

Objet : _____ **Archives départementales du Loiret**

Document à la Une des Archives départementales du Loiret *Les plages de Loire : une destination prisée depuis la fin du XIX^e siècle...*

Les chaleurs estivales sont souvent synonymes de baignade dans des eaux rafraîchissantes. On pense, de prime abord, aux baignades en mer, mais la Loire a également été une destination de choix pour beaucoup de vacanciers.

La baignade en Loire

Dès la fin du XIX^e siècle, les plages ligériennes sont devenues un espace de loisir, de détente et d'évasion très prisé. Les aménagements proposés évoquaient les bords de mer : cabines, bateaux et pédalos entre autres. Ne manquait que l'iode et les vagues. En 1900, un français sur 400 se rendait effectivement à la mer en été. Les bords de Loire représentaient donc souvent le lieu idéal pour celles et ceux qui n'avaient pas les moyens de voyager loin.

Le déclin

Jusque dans les années 60, les plages de Loire jouissent encore d'une forte popularité. Cependant, ce succès masque, au cours de cette première moitié de XX^e siècle, différents problèmes qui vont entraîner un déclin progressif de cette mode. En effet, les maires, responsables de la sécurité de leurs administrés, font face à de plus en plus d'accidents de noyade et sont confrontés aux difficultés techniques de sécurisation des plages. Les panneaux et arrêtés d'interdiction de baignade sont plantés en lieu et place des parasols. Ensuite, l'industrialisation du pays, et la pollution qui en résulte impactent les eaux et posent la question de l'hygiène publique. Enfin, avec le développement automobile, il devient beaucoup plus facile pour les familles de se rendre à la mer.

Une approche nouvelle

Ce déclin est accompagné par l'apparition d'une alternative plus moderne de baignade : la piscine. Plus sûres, les acteurs du tourisme et du sport optent dans les années 60 et 70 pour la création de ces infrastructures, couvertes ou de plein air. Cependant, la contrepartie notable de cette nouvelle formule est la perte du rapport à la nature. Ce rapport manque à la population qui réclame le retour à plus d'authenticités et à moins d'artifices, et cela à moindre coût. Des événements estivaux font ainsi leur apparition depuis quelques années, avec pour suffixe commun le mot « plage » : Sully plage, Gien plage, Jargeau plage. Autant de manifestations ayant pour objectif de se réapproprier les bords de Loire en organisant entre autres des concerts, et en proposant des jeux gonflables pour les plus jeunes. Les plages de Loire ont donc encore de beaux moments à offrir aux estivants !

Pour rappel

La baignade en Loire est formellement interdite !

À propos du document à la Une des Archives

Tous les deux mois, les Archives départementales du Loiret mettent en valeur un document extrait des fonds présenté dans le hall du Site des archives historiques et généalogiques, 6, rue d'Illiers, Orléans. Les salles de lecture seront **fermées du 29 juillet au 16 août inclus**. Réouverture le 19 août 2019.

Contact presse : Stéphanie Cachinero / 02.38.25.43.38 / stephanie.cachinero@loiret.fr